

SPÉCIAL PROJET SALAMANDRE

Dernière ligne droite pour l'inventaire !

L'inventaire de la Salamandre tachetée qui a débuté en 2023 prend fin en septembre 2024. Il est l'heure d'aller chercher les larves dans les ruisseaux et les mares forestières du Pilat.

Où chercher ?

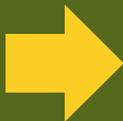
Secteur prioritaire

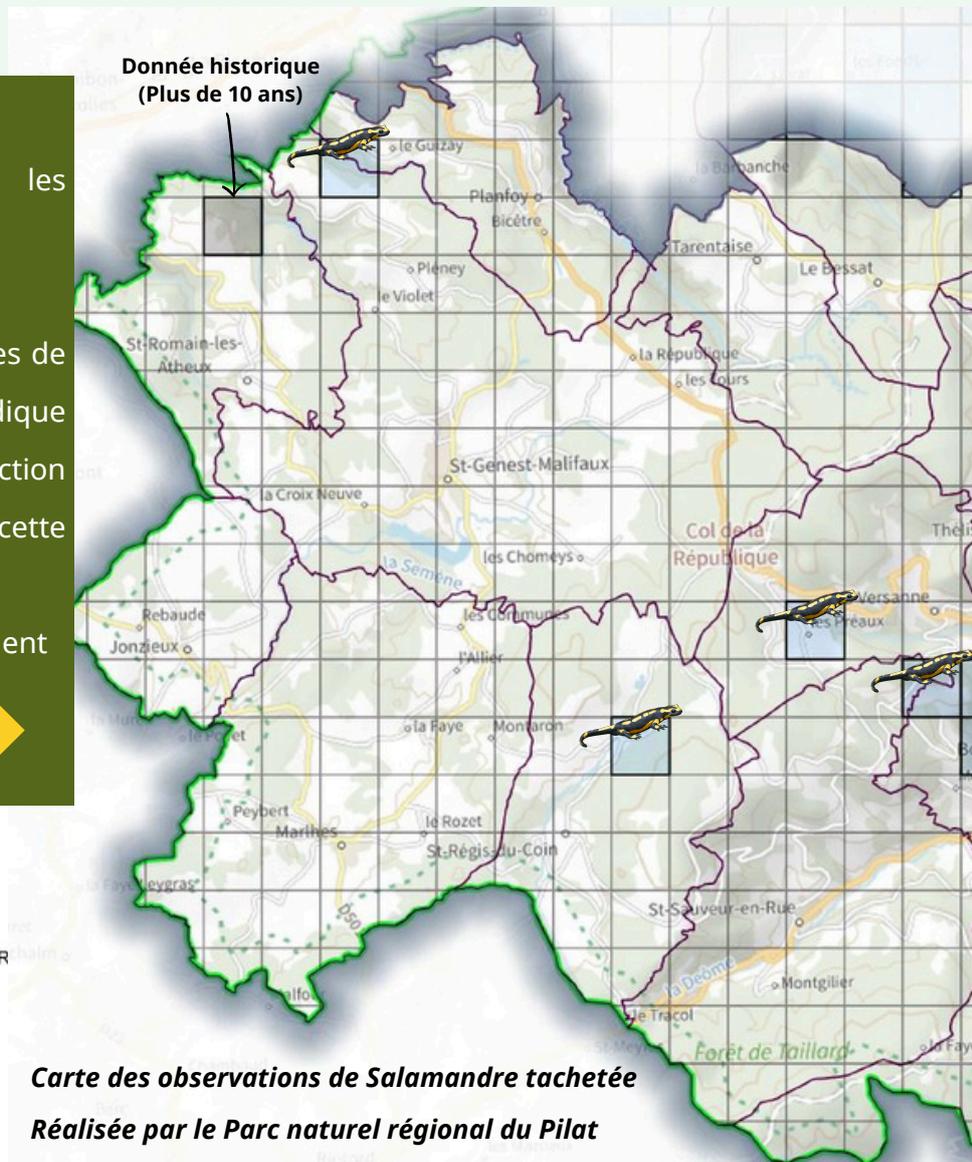
Dans les **monts du Pilat**, car les observations s'y font très rare.

Lecture de la carte

Le quadrillage correspond à des mailles de 1 Km². La présence de couleur indique qu'une ou plusieurs données (en fonction de la couleur) ont été réalisées sur cette zone.

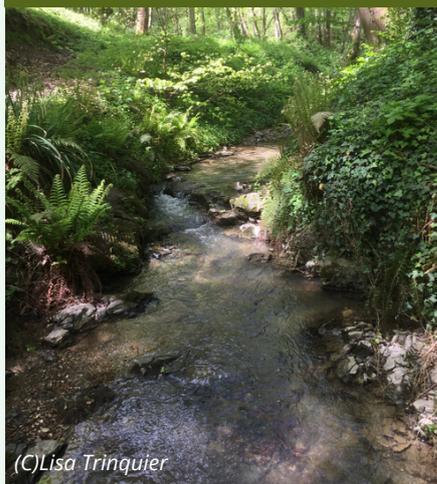
Les **mailles transparentes** correspondent aux zones sans données.

C'est là qu'il faut chercher ! 



Carte des observations de Salamandre tachetée
Réalisée par le Parc naturel régional du Pilat

En images : Les milieux aquatiques forestiers favorables



Que chercher ?

Les larves, car c'est bien plus facile à voir que les adultes !
A cette période de l'année, elles sont encore dans l'eau et s'observent aussi bien le jour que la nuit.



Attention, ne me confondez pas avec les larves de tritons !
Moi, j'ai des tâches blanches à la base des pattes.



D'une larve à l'autre la couleur varie (plus ou moins sombre).
Les tâches jaunes pâles, bien visibles chez l'adulte, commencent à apparaître chez les larves plus âgées.

Ces trois larves de Salamandre tachetée ont été observées dans le ruisseau du sifflet (Loire-sur-Rhône).

Le CPIE dispose d'une autorisation préfectorale pour la capture , puis le relâché, de cette espèce protégée.

Envoyer ses observations

Informations à transmettre :

- Localisation précise
- Date
- Nombre de Salamandres observées
- Stade (larve, adulte)

Utiliser le lien vers le site internet ou le QRcode

Programme Tendre Salamandre

<https://citizen.parc-naturel-pilat.fr/fr/programs/1/observations>



MONTS DU PILAT

Contact CPIE

lisa.trinquier@cpie-pilat.fr

06 17 47 07 79